

21 - Voirie Déplacements - Programme de travaux 2011 - Demandes de subventions

Mme l'Adjointe WEINMAN, Rapporteur :

Titre 1 : Programme de travaux 2011 - Voirie

Le budget primitif 2011 s'élève à 3 493 749 €. Le programme de travaux pour l'année 2011 dans le domaine de la Voirie a été établi sur la base d'une enveloppe financière de 2 543 749 € de tranches annuelles et de 950 000 € d'opérations individualisées inscrites au plan pluriannuel d'investissement.

1 - Tranches annuelles

Pour 2011, les tranches annuelles de voirie donneront la priorité :

- aux réfections des chaussées et trottoirs (revêtements fragilisés par les récents épisodes hivernaux),
- aux aménagements en faveur de l'accessibilité sur l'espace public (loi handicap du 11 février 2005),
- aux aménagements en faveur des modes doux, cycles et piétons.

1.1 - Aménagement et réfection de voirie : 1 331 749 €

Le programme proposé est le suivant :

Revêtements chaussées (enrobés, enduits superficiels...)	801 749 €
Aménagements de trottoirs	300 000 €
Alignements, garde-corps, mains-courantes	50 000 €
Travaux d'alignement	50 000 €
Programme Local de Sécurité (pose de glissières de sécurité en bois)	30 000 €
Boulevard-Beure : aménagement transitoire - traversée piétonne aux abords de Micropolis : prise en compte modes doux et aménagements paysagers	100 000 €
Travaux de mise en accessibilité sur une partie des rues suivantes : - Chemin du Sanatorium - Chemin des Monts de Bregille - Rue Jouchoux - Rue de Vignier - Rue de l'Ecole - Rue Marulaz - Rue Thiémanté - Rue Champrond - Rue Jean-Jacques Rousseau - Rue Luc Breton - Rue de la Préfecture - Rue Ronchaux - Rue de la Bibliothèque - Rue des Martelots - Rue de Pontarlier	

1.2 - Travaux de sécurité sur les ouvrages d'art : 400 000 €

- Pont de Chardonnet Réparation, protection des bétons des arcs, peinture tirants	150 000 €
- Pont de Bregille Réparation appareils appuis de la culée rive gauche, joints, Réfection sommier, revêtement trottoir, parement culée	150 000 €
- Ouvrages d'Art de la voie des Montboucons + autres campagnes de joints de chaussées	50 000 €
- Suivi des ouvrages Inspections détaillées, diagnostics divers	50 000 €

1.3 - Carrefours à feux, plan de jalonnement : 570 000 €

- Réaménagement de carrefours à feux et mises aux normes ; modification des conditions de circulation dont la Place Leclerc	350 000 €
- Installation caméras sur bornes escamotables	50 000 €
- Travaux de réalisation de boucles pour la détection de feux tricolores et pour les comptages routiers	50 000 €
- Jalonnement : mise en place de nouveaux ensembles de signalisation directionnelle	70 000 €
- Remplacement dispositifs phonie et contrôle accès	50 000 €

1.4 - Stationnement : 180 000 €

- Mise aux normes et extension de la vidéo et des stockeurs numériques (conformité avec la réglementation en vigueur)	90 000 €
- Acquisition équipements type autolaveuse, moteurs pour barrières	20 000 €
- Renouvellement de 3 barrières parking Petit Chamars	15 000 €
- Sécurisation des issues de secours parking MBA	20 000 €
- Travaux de peinture sur les voies de circulation 2 niveaux parking Mairie	10 000 €
- Aménagement local accueil hall parking Mairie au niveau de la caisse automatique, déplacement réseaux, GTC Vidéo	25 000 €

2 - Opérations individualisées**2.1 - Travaux liés à la mise en oeuvre des déplacements dans le cadre du PDU : 650 000 €**

Poursuite des actions en faveur du partage de la voirie et de la modération de la circulation :

- mise en oeuvre des zones de rencontre et des contre-sens cyclables,
- création de l'itinéraire cyclable rue Edison (liaison Campus - Pôle Santé),
- réaménagement de la rue Gambetta.

2.2 - Travaux d'aménagement aux abords du Monument de la Libération : 100 000 €

Dans le cadre d'un projet de restructuration des espaces publics autour du monument ayant pour objectif d'améliorer la qualité du point de vue sur la Ville.

2.3 - Travaux de confortement et de protection contre les éboulements sur les sites des falaises de la Roche d'Or, Chaudanne et Mazagran : 200 000 €

Travaux de mise en place de protections contre les chutes de blocs dans les falaises répertoriées en priorité 1 par l'étude de sécurité de 2006/2007.

Titre 2 : Programme de travaux 2011 - Eclairage public

Le programme des travaux 2011 s'élève à 1 070 000 € dont 570 000 € au titre des travaux de sécurité, extension, rénovation des réseaux d'éclairage public et 500 000 € au titre du programme d'économie d'énergie.

1 - Travaux de sécurité, extension, rénovation et enfouissement : 570 000 €

Ce programme de travaux correspond au renouvellement pour des raisons de sécurité :

➤ Rénovation installations vétustes ; extension réseaux	330 000 €
- Parking 28 avenue Ile de France,	
- Regroupement armoires de commande et de protection,	
- Rues du Piémont, Savoie, 28 Avenue Ile de France, Dijon, Luxembourg, 8 Avenue Ile de France et Languedoc,	
- Passerelle Léonard de Vinci,	
- Place René Cassin,	
- Rue du Parc,	
- Parc Micaud,	
- Promenade Chamars,	
- Promenade Granvelle,	
- Place Leclerc,	
- Parking Leclerc,	
- Rue Galilée,	
- Boulevard Blum,	
- Passage piétons Siffert/Marulaz,	
- Rue de Chalezeule (de la rue des Clairs-Soleils à la passerelle piétons),	
- Parking rue des Causses,	
- Parking Gymnase des Clairs-Soleils.	
➤ Rénovation bornes prises de courant Place des Tilleuls	30 000 €
➤ Vérifications électriques et mécaniques des installations	30 000 €
➤ Accidents et vandalisme	30 000 €

- Sécurité dissociation réseaux ErDF et éclairage public - suppression des armoires non télé-gérées et reprise de câbles défectueux enterrés non gainés - rénovation appareillages électriques et automates 150 000 €

2 - Programme d'économie d'énergie : 500 000 €

- 1 500 lanternes équipées de lampes 125 w. fluo-ballon 250 w. fluo-ballon, 150 w. sodium haute pression et 250 w sodium haute pression 1^{ère} génération seront remplacées par des lanternes 50 w, 70 w, 100 w et 150 w sodium haute pression nouvelle génération,

- Regroupement d'armoires de commande et de protection afin d'optimiser les régulateurs de tensions.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- statuer sur ces propositions pour lesquelles les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2011,
- autoriser M. le Maire à solliciter les subventions auprès de l'Etat, du Département du Doubs, de la Région de Franche-Comté, du Grand Besançon et du SYDED pour les opérations éligibles au programme de travaux 2011, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis,
- inscrire le montant de ces subventions en recettes par décision modificative au budget de l'exercice courant à réception des notifications attributives sur les chapitres concernés,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer les marchés à intervenir après mise en concurrence.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 22 février 2011.